La Banque Populaire et Attijariwafa s'accaparent la part du lion

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-03-2013 22:44:46

La Banque Populaire et Attijariwafa Bank s'accaparent la part du lion dans le tissu bancaire marocain, en termes de part de marché et de collecte de dépôts.

C'est ce que relève une étude sur la concurrentiabilité du secteur bancaire, réalisée sur la période 2005-2011. Sur les 19 banques opérantes au Maroc, la Banque Populaire détient 25 % de part de marché, suivie d'Attijariwafa Bank avec 23 %, précise l'étude présentée par le Conseil de la Concurrence.

L'étude, réalisée par le bureau d'études Mazars, dévoile une concentration moyenne du secteur, avec une diversification de l'offre et une capitalisation boursière faible.

En dépit d'une politique de privatisation et d'ouverture du capital des banques publiques aux investisseurs privés, déclinée depuis déjà plusieurs années, le premier actionnaire du secteur bancaire reste l'Etat. Ainsi, l'Etat contrôle 7 banques, contre 8 autres qui sont à capitaux étrangers. Il existe aussi une seule banque mutualiste, alors que les 3 restantes sont constituées de capitaux privés.

La concurrence au sein du secteur se fait à travers le taux d'intérêt, qui dépend du niveau de liquidité, et les tarifs homogènes et variables, souligne l'étude.

Par ailleurs, il existe trois types de barrières à l'entrée dans le marché bancaire. Il s'agit des barrières réglementaires, relatives à l'agrément de Bank Al-Maghrib, les barrières structurelles qui concernent notamment l'asymétrie de l'information et l'économie des coûts et celles stratégiques, notamment le couplage des offres.

L'étude a fait savoir que le secteur bancaire, régi par un cadre législatif et réglementaire exhaustif sous la tutelle de Bank Al-Maghrib, participe à hauteur de 110 pc au produit intérieur brut (PIB) avec un total bilan de 1.000 milliards de dirhams (MMDH).

L'étude a proposé une série de recommandations concernant la simplification de la mobilité bancaire des clients, la poursuite de travail initié par Bank Al-Maghrib sur la lisibilité et la comparaison des tarifs bancaires et la réflexion sur le taux d'intérêt maximum conventionnel.

Ainsi, elle a jugé nécessaire de rendre plus performant les systèmes de comptabilité analytique des banques et de mettre en place des organismes indépendants de notation des banques.

MAP